



Communiqué de presse

À Marseille, le 02.09.2026

Pour diffusion immédiate

Le Coût de la Rentrée en Audioprothèse pour l'Année Académique 2026 :

Nouvelles Données

Marseille, 2 septembre 2026 - Comme chaque année, la Fédération Nationale des Étudiants en Audioprothèse publie son Indicateur du Coût de la Rentrée, réalisé selon la méthodologie de la FAGE.

Pour cette rentrée 2026, **le coût moyen pour un étudiant en première année d'audioprothèse, non boursier et décohabitant, s'élève à 3 643,43 €.**

Cette édition marque cependant une rupture importante : la méthodologie de calcul de la FAGE a été revue en 2026. Le montant présenté cette année ne peut donc pas être directement comparé aux chiffres publiés lors des éditions précédentes. La différence avec l'ICDR 2025 ne doit notamment pas être interprétée comme une baisse réelle du coût de la rentrée.

Plus de 2 500 € concentrés autour de la rentrée

Sur les 3 643,43 € calculés, **2 543,30 € correspondent aux frais spécifiques de rentrée**, auxquels s'ajoutent 1 100,13 € de frais de vie courante.

Inscription au Diplôme d'État, CVEC, installation dans un logement, dépôt de garantie, frais d'agence, matériel pédagogique : commencer son année nécessite de pouvoir avancer une somme importante sur une période très courte.

À cela s'ajoute une particularité de notre filière : **les frais de candidature**. Avec jusqu'à cinq candidatures facturées 80 €, un étudiant peut dépenser **jusqu'à 400 € avant même son entrée en formation**.

La FNEA demande donc **la mise en place d'un frais de dossier unique de 80 €**, quel que soit le nombre de candidatures formulées. Multiplier ses chances d'intégrer une école ne devrait pas signifier multiplier les frais.

Le repas CROUS à 1 € réduit concrètement une dépense

La généralisation du **repas CROUS à 1 €** constitue néanmoins une évolution concrète pour le budget étudiant.

Les 20 repas mensuels retenus dans l'indicateur représentent désormais **20 €, contre 66 € auparavant**, soit **46 € de moins sur le mois étudié**.

Cette mesure montre que des décisions nationales peuvent avoir un impact direct sur le quotidien des étudiants. Elle ne règle cependant pas l'ensemble des dépenses auxquelles ils doivent faire face.

Le territoire joue également un rôle important : le coût atteint **4 335,48 € à Paris – CNAM contre 3 212,48 € à Clermont-Ferrand**, soit **1 123 € d'écart** pour une même formation.

La précarité ne s'arrête pas à la rentrée

L'indicateur mesure le coût du mois de rentrée. Pourtant, pour les étudiants en audioprothèse, les dépenses liées à la formation se poursuivent bien après septembre.

Les stages peuvent être réalisés **loin du lieu d'étude**, obligeant certains étudiants à multiplier les déplacements et, dans certaines situations, à supporter des frais de logement supplémentaires. Cette problématique avait déjà été mise en avant par la FNEA.

On ne peut pas demander à un étudiant d'accepter un lieu de stage indispensable à sa formation sans se demander comment il va financer le trajet ou le logement nécessaire pour s'y rendre.

Alors que la **réingénierie du Diplôme d'État d'Audioprothésiste** doit redéfinir notre formation, la FNEA considère que les conditions financières dans lesquelles les étudiants réalisent leurs stages doivent pleinement faire partie des discussions.

La réingénierie ne doit pas uniquement repenser les enseignements et l'organisation du cursus. Elle doit également permettre de **mieux protéger les étudiants pendant leurs périodes de stage**, avec une gratification encadrée et adaptée et une réelle prise en compte des dépenses de mobilité, notamment les frais de transport et de logement lorsque l'éloignement l'impose.

Une formation ne peut être réellement accessible si l'étudiant doit choisir ses stages en fonction de ce qu'il est capable de payer.

Pour cette rentrée 2026, la FNEA porte donc un message clair : **réduire les barrières financières dès l'accès aux études, mais également tout au long de la formation.**

Contact Presse :

<https://fnea.org>

Souleïmane Boufhal

06.59.98.44.29

Affaires_academiques@fnea.org

À propos : La Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse (FNEA) est une Association Étudiante de Loi 1901 rassemblant l'ensemble des étudiants de France en préparation au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste.

Fin du communiqué.